ART. 17 N° 3250

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 3250

présenté par

M. Peytavie, Mme Garin, Mme Rousseau, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, M. Lucas, Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 17

À l'alinéa 5, substituer à la première occurrence des mots :

« troisième cycle »

les mots:

« deuxième et troisième cycles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement, issu d'une proposition des organisations ANEMF, ISNAR-IMG et ReAGIR, propose de permettre aux étudiants en 2ème année de cycle de médecine de participer à la campagne de prévention contre les papillomavirus, tel que ce fut le cas lors de la campagne de vaccination contre le COVID-19.

Le développement de la vaccination contre le papillomavirus est une nécessité pour agir efficacement dans le domaine de la prévention. En faciliter l'accès est donc une mesure particulièrement pertinente pour améliorer la santé de la population.

Tel est l'objet du présent amendement.